

Les chiffres clés de la VAE en Normandie - 2016

Ce document présente pour les trois étapes d'un parcours VAE, le volume des candidats qui ont eu recours au dispositif de la Validation des acquis de l'expérience sur le territoire normand pendant l'année 2016. Le changement de périmètre introduit par la fusion des régions marque le début d'une nouvelle période pour l'Observatoire VAE, avec notamment le suivi d'effectifs plus importants.

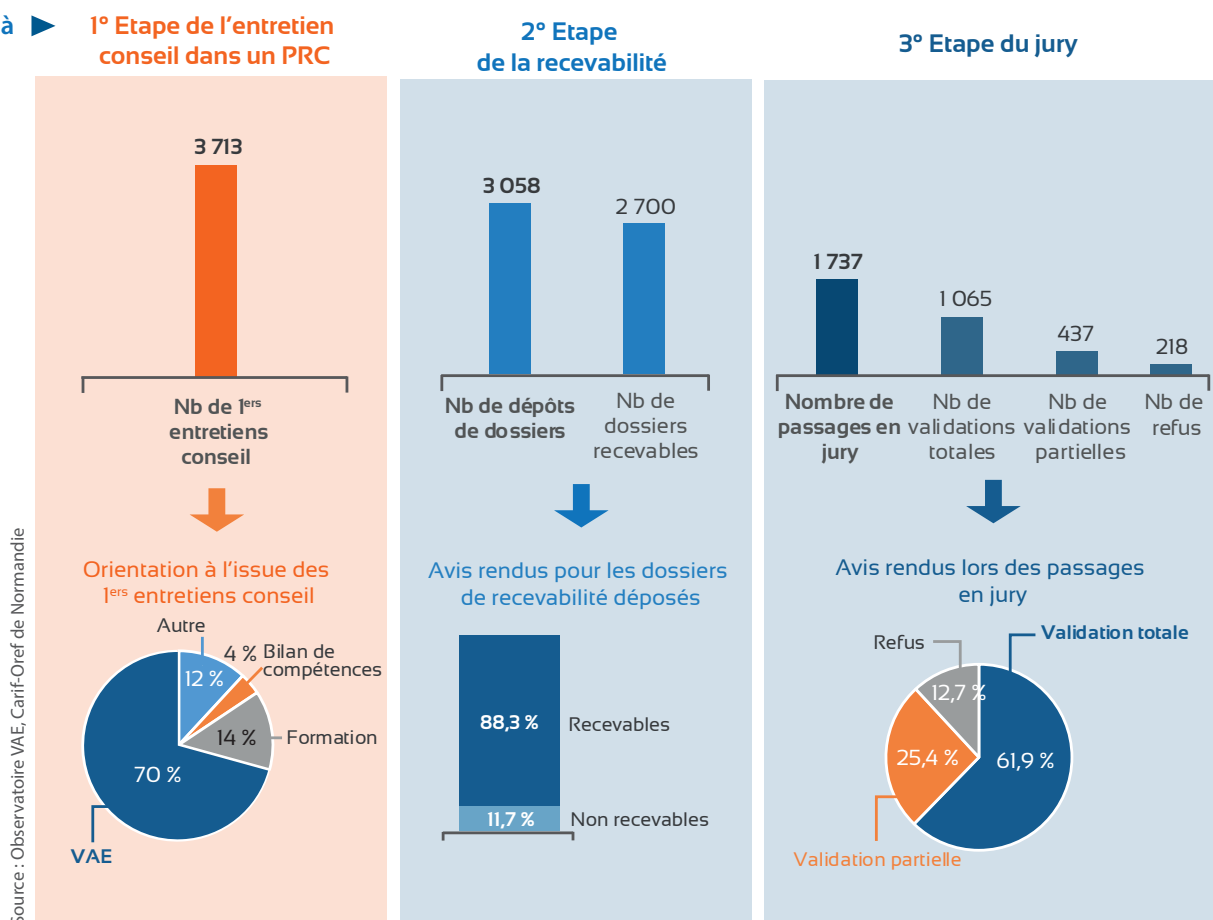
3 713 personnes accueillies en 1^{er} entretien conseil dans les PRC normands en 2016

En prenant en compte la totalité des entretiens conseils (y compris de suivi), ce sont 4 600 entretiens qui ont été dispensés durant l'année 2016 dans les PRC normands. A l'issue des entretiens conseils, les

conseillers PRC ont identifié la VAE comme moyen d'accès à la qualification pour 70 % des personnes reçues. 14 % des préconisations rendues à l'issue des entretiens conseil ciblait une formation et 4 % un bilan de compétences.

Le profil des personnes reçues en 1^{er} entretien conseil est stable d'une année sur l'autre. Ce sont majoritairement des femmes (62 %). La

Figure 1 : Effectifs à chaque étape du parcours VAE en 2016



Le rôle des PRC

Bien souvent, le passage par un PRC constitue la première étape d'un parcours VAE. Cela permet de conseiller les candidats sur la pertinence de leur démarche et d'envisager avec eux une orientation vers une ou plusieurs certifications via la VAE, ou au contraire vers une autre action. Au-delà, les conseillers peuvent être amenés à soutenir les candidats aussi bien en amont que pendant le parcours VAE dans le cadre du suivi particulier.

moitié d'entre elles sont demandeurs d'emploi et 37 % en emploi stable. La part des jeunes est relativement faible : 15 % des personnes reçues en 1^{er} entretien conseil ont moins de 30 ans, tandis qu'un peu plus de la moitié ont entre 30 et 44 ans et un tiers 45 ans ou plus. Les conseillers PRC reçoivent le plus souvent des personnes qui détiennent un diplôme de niveau V (31 %) ou IV (21 %). La part des personnes sans diplôme qui se rendent dans les PRC est faible (11 %) en comparaison à la moyenne régionale (38 %*). Par ailleurs, 21 % des personnes reçues en 1^{er} entretien conseil détiennent un niveau III ou plus.

Aux entretiens conseil viennent s'ajouter 161 réunions d'information collectives sur la VAE animées par les conseillers auprès de 1 446 personnes en 2016. Ainsi que l'organisation de 169 réunions partenariales pour développer la VAE (avec Pôle emploi, des entreprises...) dans leur territoire.

104 personnes en suivi particulier

Les conseillers PRC peuvent proposer un suivi particulier** aux personnes qui en font la demande. Celui-ci consiste en un accompagnement personnalisé tout au long de la démarche VAE, afin de lever les difficultés qui peuvent être rencontrées. Le suivi particulier fait partie de l'offre de service des PRC et est accessible sans contractualisation. Les bénéficiaires sont souvent des personnes dans des situations sociales particulières, fragiles, difficiles, proche de l'exclusion ou en passe de l'être. La valorisation de leur expérience en est d'autant plus complexe qu'elle peut être morcelée, hétérogène et acquise dans différents environnements, dont à l'étranger. 104 personnes ont bénéficié d'un suivi particulier en 2016, elles sont venues et revenues plusieurs fois vers le PRC pour bénéficier de conseils, soutiens, encouragements pour faire aboutir leur démarche de VAE.

3 058 dossiers de recevabilité déposés

3 058 parcours VAE ont été engagés auprès des certificateurs normands en 2016. La recevabilité a été accordée dans 88 % des cas. Si les taux de recevabilité se situent entre 90 % et 100 % pour la plupart des certificateurs, ils se situent à un niveau inférieur pour les universités et la DRDJSCS (voir tableau 3 page 4).

C'est le *Diplôme d'Aide-soignant* qui arrive en tête des certifications les plus demandées en 2016 (257 dépôts de dossiers de recevabilité, soit 8,4 % de l'ensemble des demandes de recevabilité). Il est suivi par le *Diplôme d'Accompagnant éducatif et social*, 245 dossiers déposés (voir précision sous le tableau 1), puis par le *Diplôme d'Educateur spécialisé*

avec 180 dossiers. 43,5 % des parcours VAE engagés en 2016 se concentrent sur les dix premières certifications, tandis que le reste des candidats sont répartis sur un grand nombre de certifications. Au total, 440 certifications différentes ont été ciblées par les candidats à la VAE en 2016.

Tableau 1 : Dossiers de recevabilité déposés pour les dix certifications les plus demandées en 2016 en Normandie

Certification	Effectif	Part
Diplôme d'Etat d'Aide soignant	257	8,4 %
Diplôme d'Etat d'Accompagnant éducatif et social*	245	8,0 %
Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé	180	5,9 %
CAP Petite enfance	159	5,2 %
Diplôme d'Etat de Moniteur éducateur	122	4,0 %
BTS Management des unités commerciales	111	3,6 %
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture	82	2,7 %
Titre pro d'Assistant(e) de vie aux familles	70	2,3 %
Bac pro Commerce	52	1,7 %
BTS Assistant de gestion des PMI-PME	51	1,7 %
Total IO premières certifications visées	1 329	43,5 %

* **Précision** : Le Diplôme d'Etat d'Accompagnant éducatif et social (DEAES) est un nouveau diplôme de niveau V créé en 2016. Il remplace et fusionne le DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale) et le DEAMP (Diplôme d'Etat d'Aide médico-psychologique), en plus d'englober la profession d'Auxiliaire de vie scolaire, qui n'avait jusqu'à présent aucun diplôme propre. Les effectifs présentés ici regroupent les anciens diplômés sous le nouvel intitulé, entraînant mécaniquement une augmentation des effectifs. Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie.

Près d'un candidat sur deux vise une certification du secteur sanitaire et social

Le GFE *Santé, social et soins personnels* regroupe 47 % des demandes de recevabilité en 2016. Viennent ensuite les certifications du *Commerce*, qui représentent 12 % des parcours engagés, ainsi que celles relatives à la *Gestion et traitement de l'information* (professions tertiaires : comptabi-

Tableau 2 : Dossiers de recevabilité déposés par GFE en 2016 en Normandie

GFE (Groupe Formation Emploi)	Part
Santé, social, soins personnels	46,7 %
Commerce	12,1 %
Gestion et traitement de l'information	11,9 %
Hôtellerie, tourisme, loisirs	7,5 %
Industrie, mécanique, travail des métaux, électricité-énergie	6,9 %
Transport, logistique	3,1 %
Environnement, nettoyage, sécurité	2,9 %
Bâtiment	2,2 %
Production alimentaire	2,1 %
Enseignement, magistrature, général	1,5 %
Communication, médias, création et production artistique	1,1 %
Agriculture, pêche-mer	1,0 %
Autres	0,8 %
Total	100 %

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie

*Source : RP 2012, parmi les Normands âgés de 15 ans ou plus non scolarisés

** Le suivi particulier proposé par les conseillers PRC est à différencier de l'accompagnement méthodologique, qui lui se concentre sur la réalisation du dossier et la préparation au jury. L'accompagnement méthodologique est une prestation qui suppose financement et ce sont les organismes accompagnateurs qui le réalisent.

Zoom sur

► **L'extension du périmètre de l'Observatoire VAE**

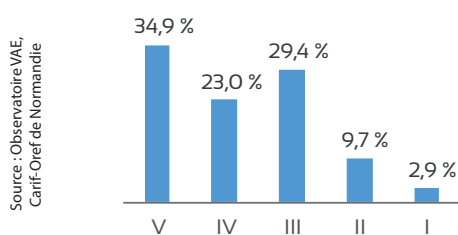
La période 2016-2017 a été majoritairement consacrée à l'extension normande de l'Observatoire VAE (existant depuis 2008 sur le territoire ex-haut-normand). Dans un premier temps, l'interface de suivi des dossiers utilisée par les conseillers PRC en ex-Haute-Normandie a été déployée dans l'ensemble des PRC normands. Cette application permet un transfert en continu des données relatives à l'étape de l'entretien conseil en PRC vers la base de données de l'Observatoire VAE. Par la suite, des conventions ont été mises en place avec les certificateurs ex-bas-normands afin de permettre la collecte de leurs données VAE aux étapes de la recevabilité et du passage en jury. Les données sont transmises par l'intermédiaire de fichiers *Excel*, puis intégrées dans la base de l'Observatoire. Dorénavant, l'Observatoire VAE dispose d'une base de données consolidée normande à partir de 2016.

Les nouveaux certificateurs partenaires de l'Observatoire VAE

Parmi les nouveaux certificateurs qui ont intégré l'Observatoire, le plus important en termes d'effec-

lité, secrétariat, informatique...), aux alentours de 12 % également. Les certifications de l'industrie comptent pour 7 % des parcours engagés, et le bâtiment 2 %.

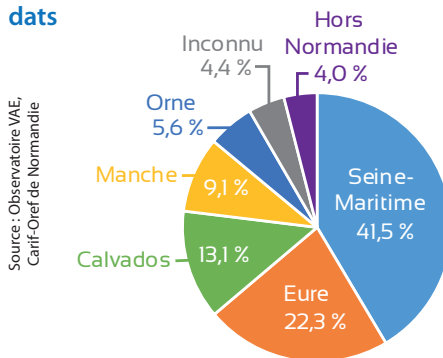
Graphique 1 : Dossiers de recevabilité déposés selon le niveau de la certification visée en 2016



Les candidats sont en grande majorité des Normands (pour plus de 90 %) tandis qu'une petite partie sont originaires d'autres régions (4 %). Ces candidats visent pour la plupart des certifications proposées par les universités et les grandes écoles (les candidats font preuve de davantage de mobilité pour les certifications du supérieur). En comparaison à la répartition de la population normande par département, les candidats à la VAE sont plus souvent originaires de l'ex-Haute-Normandie. En effet, 64 % d'entre eux résident en Seine-Maritime ou dans l'Eure, tandis que ces deux départements représentent 56 % de la population normande.

tifs est le Dava de Caen (355 dépôts de dossiers de recevabilité et 251 passages devant le jury en 2016). De même que pour le Dava de Rouen, celui-ci propose des parcours VAE pour obtenir les diplômes de l'Education nationale (de niveau V à III). L'école des Fourriers (située à Querqueville) dépend du commissariat des armées et propose des certifications du ministère de la Défense. Les autres certificateurs qui ont rejoint l'Observatoire VAE proposent pour la plupart des certifications du supérieur : diplômes universitaires, d'ingénieurs ou titres inscrits au RNCP de niveaux III à I ; appartenant à des domaines variés : informatique, commerce, management, comptabilité, ressource humaine, industrie... C'est le cas du Cnam de Caen, de l'université de Caen, de l'Ecole de Management de Normandie et du Cesi. Pour terminer, le Cefedem de Normandie (situé à Saint-Etienne-du-Rouvray) est un organisme de formation pour les diplômés de l'enseignement supérieur de la musique et de la danse. Seul le diplôme de professeur de musique est accessible par le biais de la VAE.

Graphique 2 : Dossiers de recevabilité déposés auprès des certificateurs normands en 2016 selon le département de résidence des candidats



1 737 passages en jury

Parmi les candidats qui sont passés en jury de VAE en 2016, 62 % ont pu valider complètement la certification visée, 25 % ont obtenu une validation partielle, tandis que 13 % se sont vus refuser la validation.

Les résultats de jury apparaissent très variables en fonction des certifications préparées. Parmi les certifications pour lesquelles il est possible de calculer un taux de validation totale, celui-ci varie de

42 % des candidats ont engagé un parcours VAE pour tenter d'obtenir une certification du supérieur

4 % des candidats sont originaires d'autres régions

Le Bac pro Accueil relation clients et usagers enregistre le taux de validation totale le plus élevé (100 %), le diplôme d'Auxiliaire de puériculture le plus faible (14 %)

14 % pour le Diplôme d'Auxiliaire de puériculture à 100 % pour le Bac pro Accueil relation clients et usagers. Le Diplôme d'Aide-soignant, première certification en termes de passages en jury (160 passages), présente un taux de validation totale très faible (22 %) et un taux de validation partielle important (59 %). Concernant les autres certifications les plus représentées, les taux de validation totale sont plus proches de la moyenne ou supérieurs. Les candidats qui préparaient le Diplôme d'Auxiliaire de vie sociale (DEAVS) ont obtenu une validation totale dans 64 % des cas, les candidats qui préparaient un CAP Petite enfance dans 72 % des cas, et pour le Diplôme d'Educateur spécialisé dans 60 % des cas. Les certifications du commerce et de la gestion enregistrent en général les taux de validation totale les plus importants : le Bac pro Gestion et administration (91 %), le Bac pro Commerce (89 %), le BTS Management des unités commerciales (81 %) et le BTS Assistant de gestion de PME-PMI (80 %). Tandis que les certifications suivantes présentent des taux de validation totale bien inférieurs à la moyenne : le BTS Comptabilité et gestion des organisations (15 %), le BTS Opticien lunetier (24 %), le Diplôme d'Assistant de service social (32 %) et le BP Coiffure option styliste-visagiste (38 %). Néanmoins, ces quatre certifications ne présentent pas de taux de refus supérieur à la moyenne, ce sont avant tout les taux de validation partielle qui sont très élevés.

Quelques précautions à adopter pour comparer les résultats entre certificateurs

Les écarts observés au niveau des taux de recevabilité s'expliquent par des pratiques qui peuvent différer d'un certificateur à l'autre, et ce malgré le caractère administratif de cette étape. Les certificateurs peuvent accorder une aide plus ou moins importante aux candidats en amont du dépôt de dossier de recevabilité. De la même manière, ils peuvent émettre des réserves auprès de certains candidats si la demande n'a pas toutes les chances d'être recevable, ou pour prévenir un échec au jury (une partie des candidats n'obtiennent aucune validation alors que la recevabilité est positive). La certification visée joue également un rôle important sur les résultats, et particulièrement pour l'étape du jury. Chaque référentiel de certification a des compétences propres, plus ou moins complexes à apprécier au regard de l'expérience des candidats. De plus, les exigences des jurys sont spécifiques en fonction des métiers ciblés (par exemple dans le secteur sanitaire et social), et croissantes plus le niveau de la certification visée est élevé (notamment pour l'enseignement supérieur).

Ces éléments permettent d'appréhender les écarts observés en fonction des différents certificateurs. Il est important de les avoir à l'esprit pour éviter de comparer les résultats en portant attention uniquement au taux de recevabilité et au taux de validation totale.

Collection Repères du Carif-Oref de Normandie

Téléchargeable sur les sites internet du Crefor et de l'Errefom

<http://www.crefor-hn.fr>
<http://www.errefom.fr>

Site de Rouen

Pôle régional des savoirs
115 boulevard de l'Europe BP 112
76 100 Rouen

Site de Caen

Unité bâtiment A
10 rue Alfred Kastler
14000 Caen

Réalisation :

Pierre Leclerc

Directeur de publication :

Luc Chevalier

Publication gratuite

ISSN : 2114 - 0723

Reproduction autorisée sous conditions de mentionner la source

Ces travaux bénéficient d'un financement spécifique de la Direccte et d'un partenariat avec la mission VAE de la Région Normandie.

Tableau 3 : Les chiffres de la VAE par certificateur en 2016 en Normandie

Certificateur	Etape de la recevabilité			Etape du jury			
	Nombre de dossiers de recevabilité déposés	Nombre de dossiers recevables	Taux de recevabilité	Nombre de passages en jury	Taux de validation totale	Taux de validation partielle	Taux de refus
Dava Rouen	1 168	1 163	100 %	631	75 %	13 %	12 %
DRDJSCS Sanitaire et social	701	517	74 %	406	42 %	46 %	12 %
Dava Caen	355	307	86 %	251	60 %	29 %	11 %
Direccte	321	318	99 %	157	69 %	16 %	15 %
DRDJSCS Jeunesse et sport	147	118	80 %	51	39 %	18 %	43 %
Université de Rouen	88	28	32 %	17	76 %	24 %	
Ministère de la Défense	69	67	97 %	27	74 %	22 %	4 %
Cnam Rouen	58	58	100 %	20	60 %	40 %	
Université de Caen	42	32	76 %	32	71 %	29 %	
Université du Havre	40	28	70 %	20	95 %	5 %	
Grandes écoles*	21	21	100 %	4	100 %		
Réseau des CCI**	15	14	93 %	7	71 %	29 %	
Draaf	15	15	100 %	13	92 %	8 %	
Cnam Caen	9	9	100 %	11	18 %	82 %	
Dirm-MEMN	9	5	56 %	0	-	-	-
Cefedem	1	1	100 %	90	48 %	28 %	24 %
Total Normandie	3 058	2 700	88,2 %	1 737	61,9 %	25,4 %	12,7 %

Précision : En fonction des années et des organisations spécifiques à chaque certificateur, il arrive que la réception de dossiers de recevabilité ou l'organisation de jury puisse être interrompue, pour un semestre, une année... C'est le cas par exemple pour le Cefedem (recevabilité) ou la Dirm-MEMN (jury) en 2016.

* La catégorie « Grandes écoles » regroupe Neoma Business School, le Cesi de Rouen ainsi que l'Ecole de Management de Normandie.

** La catégorie « Réseau des CCI » regroupe l'Ifa Marcel Sauvage et la CCI de l'Eure.

